



Commune d'HAUTOT LE VATOIS

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal

du 10 juillet 2020

Le Conseil municipal s'est réuni le 10 juillet 2020 à 20 H 00 avec comme ordre du jour les points suivants :

- désignation du délégué du conseil municipal et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs,
- désignation des délégués du conseil municipal à l'association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier d'Autretot et autres communes,
- questions et informations diverses.

L'ensemble des membres du Conseil municipal était présent à l'exception de Mme Lydie ADE qui avait donné pouvoir à Mme Christine SEGUIN et de M. Marc ROBERT excusé.

1. Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que l'ensemble des conseils municipaux doivent se réunir ce 10 juillet pour désigner leurs délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui se déroulera le 27 septembre 2020. En ce qui concerne notre commune, nous devons désigner un délégué et trois suppléants. Cette élection doit obligatoirement se dérouler au scrutin secret.

Un seul candidat s'est présenté pour chacun de ces postes et élu avec neuf voix et un bulletin blanc. Il s'agit de :

- M. Claude BELLIN : délégué
- Mme Christine SEGUIN : 1^{ère} déléguée suppléante
- M. Michaël BLONDEL : 2^{ème} délégué suppléant
- Mme Karine DUVAL : 3^{ème} déléguée suppléante

2. M. le Maire explique aux Conseillers municipaux que l'association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier regroupe les communes d'Autretot, Baons-le-Comte, Hautot-le-Vatois, Hautot-Saint-Sulpice et Veauville-lès-Baons. Elle a été créée au moment du chantier de l'autoroute A 29. Elle est en cours de dissolution, mais le renouvellement des conseils municipaux nécessite de renouveler les membres

de cette association. Outre le Maire membre de droit, le conseil municipal a désigné M. Bernard GARDEMBAS et Mme Christine SEGUIN en tant que membres titulaire et Mme Karine DUVAL en tant que suppléante.

Informations :

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été élu septième vice-président de la communauté de communes Yvetot-Normandie en charge de la communication, de la relation avec les usagers et les communes et du développement social lors de la réunion du conseil communautaire du 9 juillet. Les autres vice-présidences sont les suivantes :
 - 1^{er} vice-président : Jacques CAHARD en charge du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'orientation
 - 2^{ème} vice-président : Sylvain GARANT en charge de la transition écologique et énergétique
 - 3^{ème} vice-président : Didier TERRIER en charge de la promotion et de l'animation du territoire
 - 4^{ème} vice-présidente : Virginie BLANDIN en charge de la rudologie (ramassage et valorisation des déchets)
 - 5^{ème} vice-président : Éric RENÉE en charge de l'aménagement du territoire
 - 6^{ème} vice-président : Dominique MACÉ en charge de la culture
 - 8^{ème} vice-présidente : Françoise DENIAU en charge des finances, de la fiscalité et des délégations de service public
- Il explique que le conseil communautaire a donné son accord pour que des conseillers communaux, non délégués communautaires, participent aux réunions des commissions de la CCYN. Il fera parvenir aux conseillers municipaux, dès qu'il en aura été destinataire, la liste des questions traitées au sein de ces commissions afin que chacun se positionne s'il le souhaite.